

VILLE ET TERRITOIRE URBANISÉ

1. DESCRIPTIF

Comment penser et organiser le développement et la croissance du territoire urbanisé en accord avec les principes du développement durable ? L'étude aborde la complexité du thème selon deux problématiques particulières mais interdépendantes et sous l'angle respectif de quatre échelles:

- La forme du territoire à l'échelle: internationale, nationale, régionale, locale.
- La forme urbaine à l'échelle : de l'agglomération, de la ville, du village, du quartier.

L'étude expose une série d'enjeux relatifs à ces deux problématiques. Ils proviennent non seulement du constat établi ces 15 dernières années mais encore des forums thématiques et géographiques selon les objectifs du développement durable. L'étalement de l'urbanisation particulièrement le long des axes autoroutiers (Riviera - Lausanne - Yverdon) fait que les limites de la ville sont de plus en plus diffuses, uniformes et non identifiables. Les centres qui concentrent les équipements et les services se dévitalisent au bénéfice de leurs banlieues et les régions périphériques du canton se paupérisent. Le zonage entraîne une ségrégation des activités bloquant toute modification de la forme urbaine. Il contribue à l'étalement urbain et donc à la croissance du trafic automobile engendrant l'augmentation de la consommation d'énergie et les émissions polluantes tout en disqualifiant les espaces publics.

Les enjeux sont dès lors les suivants :

- reconnaître et renforcer le polycentrisme propre à la configuration du canton en revalorisant et en renforçant dans une complémentarité d'une part l'attractivité des régions, d'autre part celle des centres ;
- coordonner l'urbanisation et les différents systèmes de transport ;
- bâtir la ville dans la ville, exploiter ses potentialités, ses spécificités et ses qualités pour freiner son étalement dans le territoire en lui redonnant son identité et en valorisant sa lisière avec le territoire rural ;
- revaloriser le cadre de vie citoyen tant sur le plan de sa vitalité économique que sur celui de la qualité urbaine et architecturale.

Au niveau méthodologique, la recherche d'une instrumentation spécifique d'observation du territoire (les indices) est fondamentale pour la cohérence de l'étude, eu égard aux objectifs fixés et à leur développement dans le temps : l'évolution des indices et leurs interdépendances comme dynamisme de l'organisation du développement territorial.

Quatre orientations thématiques proposent une organisation du territoire et de la forme urbaine en répondant aux enjeux du développement durable :

1. Renforcer les centralités et encourager l'organisation polycentrique du territoire.
2. Renforcer la mise en réseau des centralités aux échelles internationales, nationales, régionales et locales.
3. Privilégier le centre et la périphérie en contenant l'extension territoriale des agglomérations
4. Encourager simultanément la densification des zones urbanisées, leur mixité et permettre l'évolution des activités dans le temps (réversibilité).

2. RÉFÉRENCES

Auteurs: Mestelan & Gachet, architectes, rue Enning 6, 1003 Lausanne

Date: Avril 2001

Cette étude est consultable au Service du développement territorial